

# **ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)**

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE**

### **DU 16 OCTOBRE 2014**

- **Membres présents**

**Les représentants des parents d'élèves élus** : Mmes Maurice, Cabanne, Seguin, Paulmier, M. Barbosa, M. Delaître, Mme Saulière.

**Les représentants de la mairie** : M. De Germy, M. Millereux, M. Henoff, M. Jadeau

**Les enseignants** : Mmes Hadj, Mathieu, Dupeux, Lauverjat, Cortez, M. Lebret, M. Robin.

- **Membres excusés**

Mme Lorain (représentante des parents d'élèves)

Mmes Heyer et Vézinhét (membres du RASED) et Mme Thomas (enseignante)

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

M. Wojcieckowsky (Délégué Départemental de l'Education Nationale – DDEN)

---

## **1) BILAN DE RENTREE**

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

PS-MS	26 (14 + 12)	Mme Hadj (80%) et Mme Cortez (le vendredi et 5 mercredis)
MS-GS	26 (6 + 20)	Mme Mathieu
CP	18	M. Lebret
CE1-CE2	26 (16 + 10)	Mme Dupeux
CE2-CM1	26 (20 + 6)	M. Robin et Mme Cortez (le mardi et 5 mercredis dans l'année)
CM1-CM2	25 (14 + 11)	Mme Lauverjat

**Total**            **147 élèves** (52 élèves de maternelle et 95 élèves d'élémentaire)

Cette année, Mme Thomas est titulaire remplaçant (Z.I.L.) dans notre école.

La moyenne par classe s'établit à 24,5 à comparer aux 26,3 élèves par classe de la dernière rentrée.

Pour l'année prochaine, étant donné les 22 naissances en 2012 déclarées sur la commune (élèves qui entreront en PS à la rentrée 2015) et le départ de 11 élèves vers le collège, on peut espérer une hausse des effectifs avec environ 150 à 154 élèves. Ces données seront affinées en cours d'année.

La municipalité nous informe qu'une demande de dérogation est nécessaire pour l'inscription à l'école lorsque le domicile n'est pas situé dans la commune. Cette dérogation est à renouveler lorsque l'enfant entre en CP et en CE2 (changement de cycle).

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école Des Verdins à St Doulchard avec comme membres Mme Heyer (psychologue scolaire) et Mme Vézinhét (maître E). Elles interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Mouclier (Assistante de vie scolaire) intervient pour un élève de la classe de CM1 à raison de 10h d'accompagnement par semaine.

Mme Teixeira (Emploi Vie Scolaire aide à la direction) intervient 20 h par semaine pour des tâches administratives, d'aide matérielle aux enseignants et d'accompagnement de sorties (contrat jusqu'au mois d'avril 2015).

Mme Chantal Rousselet (mercredi, jeudi et vendredi dans la classe de PS-MS) et Mme Blandine Chandelier (temps complet dans la classe de MS-GS) sont ATSEM dans les classes maternelles. Mme Evelyne Brialy (le lundi) et Mme Isabelle Lemaître (le mardi) aident aussi au fonctionnement de la classe de PS-MS.

*Des parents demandent à ce que ce soit la même personne qui aide dans la classe maternelle de PS-MS mais la municipalité explique que ce n'est pas possible pour des raisons d'organisation des plannings des agents.*

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire, d'animation de l'accueil périscolaire et des NAP (pour les enfants de la maternelle).

Mme Françoise Monier est responsable du restaurant scolaire. Les effectifs du restaurant scolaire sont stables, le maximum est d'environ 120 élèves.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h25 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

Il existe, en raison des nouveaux horaires, une garderie gratuite de 15h50 à 16h25 les lundi, mardi et vendredis.

De même le mercredi de 11h55 à 12h25, les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire, et qui ne fréquentent pas le centre de loisir, bénéficient d'une garderie gratuite (cela concerne 5 à 10 enfants).

- **Nouveaux horaires et fonctionnement des nouvelles activités périscolaires (NAP)**

Depuis la rentrée, l'école fonctionne du lundi au vendredi de 8h45 à 11h55 le matin et de 13h30 à 15h50 le lundi, le mardi et le vendredi après-midi. Le mercredi après-midi est libre et le jeudi après-midi la classe a lieu de 13h30 à 14h40.

La principale difficulté pour les enseignants a été d'organiser leurs emplois du temps respectifs.

Il est trop tôt pour essayer de dresser un éventuel bilan au niveau résultats scolaires et fatigue des élèves.

Les NAP se déroulent de 14h40 à 16h25 le jeudi. Tous les élèves sont concernés.

Les avis sont plutôt positifs sur l'organisation et les activités proposées. La première période se termine, les élèves du CP au CM2 ont été informés des prochaines activités (entre novembre et décembre) et ont été invités à formuler des vœux pour les deux périodes suivantes.

*Certains parents évoquent le manque d'activités pour les élèves de maternelle. La municipalité prend note et argumente sur le coût important de l'organisation des NAP et sur le fait que comme prévu et comme présenté lors des réunions de travail avec les parents représentants, il y aura ponctuellement certaines activités. Mais il est relativement difficile de proposer aux jeunes enfants des activités autres que des jeux et activités déjà faites en classe.*

- **Résultats des élections des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

Une liste de 8 parents non constitués en association s'est présentée.

Nous tenons remercier Mme Lorain pour son aide lors du dépouillement. C'est Mme Teixeira (EVS) qui a tenu le bureau de vote une partie de l'après-midi.

nombre d'inscrits : 202  
nombre de votants : 94  
bulletins blancs ou nuls : 0

taux de participation : 46,5 %  
suffrages exprimés : 94

Les 94 votants ont voté par correspondance.

Mmes Maurice, Cabanne, Seguin, Paulmier, M. Barbosa et M. Delaître ont été élus titulaires.

Mmes Lorain et Saulière sont suppléantes.

## **2) REGLEMENT INTERIEUR**

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement (notamment les nouveaux horaires).

Celui-ci, une fois lu, a été approuvé par les membres du conseil d'école.

Le règlement sera affiché aux entrées de l'école et un exemplaire donné à chaque famille.

La charte d'utilisation de l'internet est annexée à ce règlement et affichée dans la salle informatique.

## **3) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### **Les activités sportives**

Deux classes bénéficieront d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard. Les modifications des horaires de fonctionnement des écoles ont réduit les créneaux disponibles.

- 9 séances pour les CE1-CE2 (entre septembre et décembre)
- 8 séances pour les CE2-CM1 (entre mars et juin)

Chaque déplacement à la piscine en autocar coûte 71 €, coût pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du gymnase. Un planning élaboré par les enseignants permet de pratiquer des activités sportives toute l'année. Toutefois, les modifications des horaires de classe ont réduit les possibilités de créneaux (2 créneaux l'après-midi au lieu de 3).

### **Les autres activités / sorties / spectacles**

*A la demande récurrente des parents, nous précisons que les sorties pédagogiques n'ont pas une programmation particulière et se font en fonction des projets pédagogiques dont sont seuls responsables les enseignants.*

*Les parents qui nous accompagnent ponctuellement ne le font qu'à notre demande et pour des raisons de sécurité (taux d'encadrement des élèves).*

Les élèves de PS, MS et GS se sont rendus le 23 septembre à Preuilley chez un viticulteur pour découvrir les vignes et les caves. Cela permettra un travail sur ce thème en classe. Le transport par autocar est financé par la municipalité (179€)

Le 16 octobre, l'école a participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer cette exposition dont le thème était « la transparence ».

Le 16 octobre, les élèves de MS-GS se sont rendues à la boulangerie de Berry-Bouy pour découvrir la fabrication du pain.

La classe de CE2-CM1 participe une partie de l'année au projet départemental « *La météorologie à l'école* ». Elle recevra par deux fois la visite du responsable de la station météorologique de Bourges.

Le 23 janvier, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval. Elle aura pour thème « *Les arts / Histoire des arts* » pour les plus grands et « *La forêt* » pour les plus jeunes.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école participera cette année encore au *Téléthon*. Les familles seront mises à contribution pour confectionner des gâteaux qui seront vendus au profit de cette action lors des récréations (du 10/11 au 8/12).

Le 25 novembre, les élèves de CP de l'école du Bourg (St Doulichard) viendront rencontrer les CP de notre école dans le cadre d'un défi technologique puis sportif.

La classe de CM1-CM2 participera à un défi internet organisé par les conseillers pédagogiques du Cher. Le thème pour cette année est « *La guerre 1914-1918* ».

Les élèves se rendent régulièrement à la bibliothèque de Marmagne pour y emprunter des livres gratuitement.

## **5) LE PROJET D'ECOLE**

L'équipe enseignante a travaillé à l'élaboration de l'avenant pour 2014-2015. Celui-ci a pour but de mettre en place des actions pédagogiques adaptées à la réalité spécifique de l'école. C'est la situation de l'école (difficultés, réussites, freins, leviers) qui oriente notre démarche pour proposer des stratégies afin d'atteindre les objectifs définis par les programmes nationaux.

Nous avons retenu 2 axes de travail avec 3 objectifs et un total de 4 actions pour cette année scolaire.

### **Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves**

**Objectif** : *Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite et orale (en réception et/ou en production)*

- participation à des mini-saynètes sur la politesse (cycle 1)
- production de divers types de textes (en lien avec le projet école-collège ayant pour thème le développement durable). Mise en place d'une exposition (cycle 2 et 3).
- Visite et travail sur le vocabulaire (cycle 1).

**Objectif** : *Développer des stratégies de compréhension des élèves / améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problèmes.*

- organisation d'un défi « *résolution de problèmes* » (cycle 2 et 3). Reproduction de volumes et jeux mathématiques (cycle 1).

### **Axe relevant de l'amélioration de la liaison école-famille**

**Objectif** : *Permettre aux parents de comprendre le travail des enfants.*

- augmenter le nombre de communication aux familles (5 bulletins périodiques par an).

Il a été annexé à ce projet d'école un avenant concernant la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires (APC). Cet avenant a été validé par M. Senée (IEN).

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves et s'organisent selon 3 axes : aide consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques ; aide au travail personnel ; mise en œuvre d'une action inscrite au projet d'école.

Les APC, pour les élèves concernés, se feront après la classe (lundi, mardi, vendredi) à partir de 15h50 pendant 30, 45, ou 60 min en fonction de l'organisation proposée par les enseignants.

Des réunions de concertations entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

Le projet d'école présenté a été adopté par les membres du conseil d'école.

## **6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS**

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués au long de l'année 2014 :

- Réfection des sols amortissants autour des jeux de la cour de la maternelle
- Changement de deux jeux dans la cour de la maternelle
- achat d'une imprimante couleur pour la salle informatique
- Ajout des faïences manquantes derrière les blocs wc dans les sanitaires de la cour élémentaire
- Achat d'un tableau noir magnétique pour la classe de CP

Quelques demandes ont été faites à la municipalité dont voici quelques unes:

- Installation de cloisonnettes et de blocs wc supplémentaires dans les sanitaires de la maternelle
- Rénovation de l'actuelle classe de CP (huisseries et peintures)

*La municipalité s'engage sur cette rénovation sur l'année scolaire en cours.*

- Changement de la porte d'entrée côté classe de CM1-CM2
- Installer un dispositif permanent de chauffage dans le bureau du directeur
- Prévoir des doubles de clefs des portails d'accès à l'école pour faciliter la mise en place du plan Vigipirate.

*La municipalité continue à travailler sur ce dossier et proposera un dispositif prochainement.*

Un document de synthèse de ces demandes a été élaboré et transmis à la municipalité.

## **7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Questions des parents d'élèves :**

Quelques questions ont été posées par les représentants des parents d'élèves et des réponses, pour certaines, ont été données au fur et à mesure du conseil d'école.

1) Des parents s'inquiètent du nombre de lits disponibles pour la sieste en maternelle.  
*Comme précisé dans le PV du conseil d'école du 17/10/13, la capacité de couchage est de 18 enfants ce qui est suffisant pour les élèves de PS et certains MS qui font une sieste.*

2) Qu'en est-il des informations données aux nouveaux parents qui ne connaissent pas l'école ?  
*Comme évoqué dans PV du conseil d'école du 17/03/14, lors de chaque admission réalisée par le directeur, les familles se voient proposées une visite des locaux de l'école.  
Toutefois, une information supplémentaire sera disponible en mairie lors de l'inscription (nom des personnels, plan de l'école...)*

### **Autres informations :**

La photo individuelle en situation scolaire ainsi que les photos de classes seront faites le 6 novembre. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmignaise des Instituteurs et Elèves).

Certains élèves de PS ont eu une visite médicale organisée par la PMI le 25 septembre. D'autres visites sont à venir.

Il y aura deux stagiaires (collégiennes de 3<sup>ème</sup>) dans les classes maternelles pendant une semaine en décembre (découverte du métier d'Atsem).

Un exercice de sécurité incendie s'est parfaitement déroulé le 30/09.

Nous informons aussi qu'il n'y aura pas classe le vendredi 15 mai 2015 (Pont de l'Ascension). Les élèves récupéreront le mercredi 13 mai après-midi. Les enseignants ont récupéré une partie du 15 mai, le mercredi 15 octobre après-midi lors d'une consultation sur le futur socle commun et les nouveaux programmes de la maternelle.

Un défilé de Carnaval aura lieu le 18 avril avant les vacances de printemps et une fête le 26 juin clôturera l'année scolaire.

Les prochains conseils d'école sont fixés au 17 mars et au 12 juin 2015.

La secrétaire de séance  
Enseignante de l'école  
Aline Lauverjat

Fait le 16 octobre 2014  
Le directeur et Président du Conseil d'école  
Patrick Robin